52.	50.	Divers	49.6		49 5		49.3	49.2	49.1	48.1							(1)							48.	T	47.		2000	46.	Perfu
pour le trans	é selon les e matières	rs	conformément au modèl	conformément au modèl	Emissions de CO2 spécific	dans la partie II de l'anne	Code de hachage cryptog	Véhicule lourd à émission	modèle indiqué dans la p lkQruTpP+lvwMtc6T3Z+	rumees, valeur corrigee	/kWh):	NMHC (mg/kWh):	NOx (mg/kWh):	co (mg/kWh):	rocédure d'essai:	d'essai:	NOx (mg/kWh):	NMHC (mg/kWh):	THC (mg/kwh):	1.2 Procédure d'essai: Ty CO (mg/kWh):		1.1. Procédure d'essai: Type I ou ESC	modificatif applicable:	Numéro de l'acte réglementaire		-	En marche (dB(A))	A l'arrêt	Niveau sonore:	Performances environnementales
	dangereuses:		e indiqué dans la partie II	e indiqué dans la partie II	HS3n82jt1aCsUGODqKPu5GN9JTP/ao0dtQXvPnqDgiE=	dans la partie II de l'annexe IV du règlement (UE) 2017/2400:	Véhicule professionnel tel que défini dans le réglement (UE) 2017/2400: Code de hachage cryptographique du dossier d'information du client éta	nulle tel que défini dans	modèle indiqué dans la partie I de l'annexe IV du règlement l'annexe IV du règlement l'action de l'act	corrigee du coefficient d'absorption (m	11.0	30	238.0	73.0	EUR	TC (le cas échéant)	70.0	1	9.0	ro 5 ou 6(1)] ou		ype I ou ESC (1)		entaire de base et du dernier a	**	émissions d'échappement:				nentales
	applic		conformément au modèle indiqué dans la partie II de l'annexe IV du règlement (UE) 2017/2400 (t): 3.3	conformément au modèle indiqué dans la partie II de l'annexe IV du règlement (UE) 2017/	u point 2.3 du dossier d'information	017/2400:	ment (UE) 201//2400: non ormation du client établi conformé	1 2 1	2	1):	Particules (nombre) (#/kWh):	Particules (masse) (mg/kWh):	NH3 (ppm):	CH ₄ (mg/kWh):			icules	Particules (masse) (mg/kWh):	NH3 (ppm):	EURO				rnier acte réglementaire		Euro VI-D	.7	87 dB(A) à un régime de 1650 tr		
	Non		7/2400 (t): 3.368	117/2400 (gCO2/tkm): 182.2	dient établi with	ACCEPTANCE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TO	mog .	201			3.31E+11	4.0	1.6	•		-	2.83E+11	3.2	2.4		I			595/2009*2018/932D				tr/min		



CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES INCOMPLETS

véhicule au stade antérieur (énutièrer les Frenseignements correspondant à chaque stade): 0.9 0.6 0.2.2 0.2.1 0.2 0.1 0.5 Dans le cas des véhicules réceptionnés en au(x) stade(s) antérieur(s): Dans le cas des véhicules receptionnés en plusieurs etabes, renseignements relatifs à réception par spe du véhiculé de base / du Dénomination company plusieurs étapes, raison sociale et adresse du Raison sociale et adresse du constructeur: Version: Variante: Marque (Raison sociale du constructeur) : Nom et adresse du mandataire du constructeur (le véhicule: Emplacement du numéro d'identification du réglementaires : Emplacement et méthode de fixation des plaques constructeur du véhicule de base / du véhicule Catégorie véhicule : Le soussigné, Mr Benoit PENVEN, certifie par la présente que le véhicule: base / du NMHL5664484NAUBNNOL UGZ42M la porte avant gauche Collées ou rivetées dans l'encadrement d 99, route de Lyon RENAULT 69802 Saint-Priest - France RENAULT TRUCKS SAS MDA2C l'extérieur du longeron droit, au niveau d la roue avant Frappé à froid sur le cadre châssis, à

0.10

Numéro d'identification du véhicule:

cas échéant) :

est conforme à tous égards au type décrit dans la

VF640J564LB014392 e2*2007/46*0135*29

2019-10-17

St Priest, 2019-12-12

délivrée le:

et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.

réception:

RCS LYON 954506077